

2 0 4 9 8 0 5  
2 2 2 4 4 1 4  
4 4 5 8 8 9 0 8  
8 7 8 6 0 0 0 0  
2 1 4 3 2 6 0 2

**leSoleil** cyberpresse.ca

**Qu'attendez-vous ?**  
**Cliquez ici pour réserver cet espace.**



Publié le 11 mars 2009 à 05h00 | Mis à jour le 11 mars 2009 à 05h00

## Bientôt de nouveaux résidents dans Montcalm



**Pierre-André Normandin**  
Le Soleil

(Québec) La conversion d'une ancienne station-service en complexe résidentiel dans le quartier Montcalm permettra au quartier de faire le plein de résidents. À l'instar du prix de l'essence à la pompe, ce projet de 38 logements rappelle toutefois à quel point rareté rime difficilement avec abordabilité.

Baptisé Havre urbain, le complexe prévoit en effet huit maisons de ville qui seront vendues pour un prix moyen de 350 000 \$. «Pour le secteur, on ne peut pas aller plus bas, assure le promoteur du projet, André Laplante, de Soprimco. Je vous mets au défi de trouver un autre terrain dans le secteur. Il n'y en a pas. Quand on en veut, il faut les payer. Et évidemment, on refille la facture à ceux qui les rachètent.» De plus, le site de cette ancienne station-service Petro-Canada abandonnée en 2004 a dû être décontaminé avant d'être mis en vente, ce qui a également contribué à faire grimper le coût du projet.

### Prix élevé

Reconnaissant que le prix des maisons est élevé, la conseillère de Montcalm, Anne Guérette, souligne que les

acheteurs pourront aménager un logement afin de le mettre en location et ainsi réduire leurs coûts. Après tout, ces résidences offriront une superficie de 1800 pieds carrés sur trois étages.

Outre les huit maisons de ville, 30 logements seront construits et offerts en location, soit neuf trois et demi et 21 quatre et demi. Selon André Laplante, qui restera propriétaire des unités, les loyers oscilleront entre 800 \$ et 1200 \$.

Trois commerces auront également pignon sur rue dans ce complexe aménagé à l'angle du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Cartier. De plus, 64 places de stationnement seront aménagées au sous-sol.

Question d'éviter de faciliter l'atterrissage du projet dans le quartier, le promoteur a accepté de le limiter à quatre étages, sans demander de pouvoir en construire davantage. «Quand on regarde l'environnement, les voisins ont investi beaucoup, souligne M. Laplante. Ça aurait été injuste de la part de la Ville de permettre 10 étages.»

**Cyberpresse vous suggère**